

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SureSelect Max Target Enrichment Kit Overnight Hyb Module, Box 2, 16\_96 Hybs

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	: SureSelect Max Target Enrichment Kit Overnight Hyb Module, Box 2, 16_96 Hybs		
<b>Réf. (kit chimique)</b>	: 5282-0133, 5282-0135		
<b>Référence</b>	: SureSelect Hyb 3	5190-4382 / 5972-3696	
	: SureSelect RNase Block	5190-4383 / 5972-3700	
	: Amplification Master Mix	5271-0079 / 5271-0083	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	: Réactif analytique. Uniquement des fins de recherche.		
	SureSelect Hyb 3	0.16 ml / 0.4 ml	
	SureSelect RNase Block	0.016 ml / 0.08 ml	
	Amplification Master Mix	0.45 ml (16 réactions) / 2.84 (96 réactions)	

**Utilisations non recommandées** : Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH  
Hewlett-Packard-Str. 8  
76337 Waldbronn  
Allemagne  
0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

<b>Définition du produit</b>	: SureSelect Hyb 3	Mélange
	: SureSelect RNase Block	Mélange
	: Amplification Master Mix	Mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

#### Amplification Master

#### Mix

H302	TOXICITÉ AIGUË (orale)	Catégorie 4
H315	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE	Catégorie 2
H371	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE	Catégorie 2
H412	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE	Catégorie 3

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

SureSelect Hyb 3	Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
SureSelect RNase Block	Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
Amplification Master Mix	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

<b>Composants de toxicité inconnue</b>	: SureSelect Hyb 3	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 1 - 10% Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10% Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale aiguë inconnue : 1 - 10%
	SureSelect RNase Block	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 30 - 60%
	Amplification Master Mix	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 30 - 60%
<b>Composants d'écotoxicité inconnue</b>	: SureSelect Hyb 3	Contient 3 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Pictogrammes de danger** : Amplification Master Mix



<b>Mention d'avertissement</b>	: SureSelect Hyb 3	Pas de mention d'avertissement.
	SureSelect RNase Block	Pas de mention d'avertissement.
	Amplification Master Mix	Attention
<b>Mentions de danger</b>	: SureSelect Hyb 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	SureSelect RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Amplification Master Mix	H302 - Nocif en cas d'ingestion. H315 - Provoque une irritation cutanée. H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	: SureSelect Hyb 3	Non applicable.
	SureSelect RNase Block	Non applicable.
	Amplification Master Mix	P280 - Porter des gants de protection. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P260 - Ne pas respirer les vapeurs. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
<b>Intervention</b>	: SureSelect Hyb 3	Non applicable.
	SureSelect RNase Block	Non applicable.
	Amplification Master Mix	P308 + P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Stockage</b>	: SureSelect Hyb 3	Non applicable.
	SureSelect RNase Block	Non applicable.
	Amplification Master Mix	Non applicable.
<b>Élimination</b>	: SureSelect Hyb 3	Non applicable.
	SureSelect RNase Block	Non applicable.
	Amplification Master Mix	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
<b>Ingrédients dangereux</b>	: Amplification Master Mix	chlorure de tétraméthylammonium

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**Éléments d'étiquetage supplémentaires** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

**Exigences d'emballages spéciaux**

**Avertissement tactile de danger** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

### 2.3 Autres dangers

**Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII** : SureSelect Hyb 3 Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.  
 SureSelect RNase Block Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.  
 Amplification Master Mix Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification** : SureSelect Hyb 3 Aucun connu.  
 SureSelect RNase Block Aucun connu.  
 Amplification Master Mix Aucun connu.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.1 Substances** : SureSelect Hyb 3 Mélange  
 SureSelect RNase Block Mélange  
 Amplification Master Mix Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
<b>SureSelect RNase Block</b> glycerol	REACH #: Annexe V CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	≥50 - ≤75	Non classé.	-	[1]
<b>Amplification Master Mix</b> glycerol	REACH #: Annexe V CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	≥25 - ≤50	Non classé.	-	[2]
trométamol	CE: 201-064-4 CAS: 77-86-1	<10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	-	[1]
chlorure de tétraméthylammonium	CE: 200-880-8 CAS: 75-57-0	<10	Acute Tox. 2, H300 Acute Tox. 3, H311 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 1, H370 (système nerveux central (SNC)) (orale) Aquatic Chronic 2, H411	ETA [oral] = 50 mg/kg ETA [dermique] = 300 mg/kg	[1]

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

			Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.		
--	--	--	--	--	--

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type	
SureSelect RNase Block	[1] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
Amplification Master Mix	[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	: SureSelect Hyb 3	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	SureSelect RNase Block	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	Amplification Master Mix	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin.
<b>Inhalation</b>	: SureSelect Hyb 3	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	SureSelect RNase Block	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Amplification Master Mix	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin après toute exposition ou en cas de malaise. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

<b>Contact avec la peau</b>	: SureSelect Hyb 3	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	SureSelect RNase Block	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Amplification Master Mix	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
<b>Ingestion</b>	: SureSelect Hyb 3	Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	SureSelect RNase Block	Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Amplification Master Mix	Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: SureSelect Hyb 3	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	SureSelect RNase Block	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	Amplification Master Mix	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: SureSelect Hyb 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	SureSelect RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Amplification Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: SureSelect Hyb 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	SureSelect RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Amplification Master Mix	Risque présumé d'effets graves pour les organes cibles à la suite d'une seule exposition par inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	: SureSelect Hyb 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	SureSelect RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Amplification Master Mix	Risque présumé d'effets graves pour les organes cibles à la suite d'une seule exposition par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

<b>Ingestion</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Nocif en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes cibles à la suite d'une seule exposition par ingestion.
------------------	--	---

### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
------------------------------	--	--

<b>Inhalation</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
-------------------	--	---

<b>Contact avec la peau</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
-----------------------------	--	--

<b>Ingestion</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
------------------	--	---

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin traitant</b>	: SureSelect Hyb 3  SureSelect RNase Block  Amplification Master Mix	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements spécifiques</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: SureSelect Hyb 3	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	SureSelect RNase Block	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	Amplification Master Mix	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	: SureSelect Hyb 3	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre composés halogénés Halogénures de carbonyle
	SureSelect RNase Block	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
	Amplification Master Mix	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés

### 5.3 Conseils aux pompiers

<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	: SureSelect Hyb 3	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	SureSelect RNase Block	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	Amplification Master Mix	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie</b>	: SureSelect Hyb 3	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	SureSelect RNase Block	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Amplification Master Mix	protection de base contre les accidents chimiques. Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
--------------------------	--

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes** : SureSelect Hyb 3

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

SureSelect RNase Block

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Amplification Master Mix

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

**Pour les secouristes** : SureSelect Hyb 3

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

SureSelect RNase Block

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

Amplification Master Mix

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : SureSelect Hyb 3

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

SureSelect RNase Block

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Amplification Master Mix

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.



## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: SureSelect Hyb 3	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	SureSelect RNase Block	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Amplification Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

<b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b>	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.
---	---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Mesures de protection</b>	: SureSelect Hyb 3	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	SureSelect RNase Block	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	Amplification Master Mix	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
<b>Conseils sur l'hygiène professionnelle en général</b>	: SureSelect Hyb 3	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	SureSelect RNase Block	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Amplification Master Mix	pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène. Substance biologique potentiellement toxique. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
--------------------------	---

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	: SureSelect Hyb 3	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	SureSelect RNase Block	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	Amplification Master Mix	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Recommandations</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
<b>Solutions spécifiques au secteur industriel</b>	: SureSelect Hyb 3 SureSelect RNase Block Amplification Master Mix	Non disponible. Non disponible. Non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
<b>SureSelect RNase Block</b> Glycérol	<b>Ministère du travail (France, 11/2023).</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Aerosol
<b>Amplification Master Mix</b> Glycérol	<b>Ministère du travail (France, 11/2023).</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Aerosol

#### Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

#### Procédures de surveillance recommandées

: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

#### DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
<b>Amplification Master Mix</b> Trométamol  chlorure de tétraméthylammonium	DNEL	Long terme Voie orale	8.3 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	29 mg/m <sup>3</sup>	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	83.3 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	117.5 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	166.7 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie orale	0.25 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	0.25 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	0.4 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	1.76 mg/m <sup>3</sup>	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	2.9 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systemique

#### PNEC

Aucune PNEC disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

#### Mesures de protection individuelle

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Manipuler comme étant un biohazard (Niveau de sécurité biologique 1). Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique</b>	: SureSelect Hyb 3	Liquide.
	SureSelect RNase Block	Liquide.
	Amplification Master Mix	Liquide.
<b>Couleur</b>	: SureSelect Hyb 3	Non disponible.
	SureSelect RNase Block	Non disponible.
	Amplification Master Mix	Non disponible.
<b>Odeur</b>	: SureSelect Hyb 3	Non disponible.
	SureSelect RNase Block	Non disponible.
	Amplification Master Mix	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: SureSelect Hyb 3	Non disponible.
	SureSelect RNase Block	Non disponible.
	Amplification Master Mix	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: SureSelect Hyb 3	0°C
	SureSelect RNase Block	Non disponible.
	Amplification Master Mix	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: SureSelect Hyb 3	100°C
	SureSelect RNase Block	Non disponible.
	Amplification Master Mix	Non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**Inflammabilité** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**Point d'éclair** :

Nom des composants	Vase clos		Vase ouvert	
	°C	Méthode	°C	Méthode
<b>SureSelect RNase Block</b> glycerol	-	-	177	-
<b>Amplification Master Mix</b> glycerol	-	-	177	-

**Température d'auto-inflammabilité** :

Nom des composants	°C	Méthode
<b>SureSelect RNase Block</b> glycerol	370	-
<b>Amplification Master Mix</b> glycerol	370	-

**Température de décomposition** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**pH** : SureSelect Hyb 3 7  
 SureSelect RNase Block 7.6  
 Amplification Master Mix 8.5

**Viscosité** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**Solubilité(s)** :

Support	Résultat
<b>SureSelect Hyb 3</b> eau	Soluble
<b>SureSelect RNase Block</b> eau	Soluble
<b>Amplification Master Mix</b> eau	Soluble

**Coefficient de partage: n-octanol/eau** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

**Pression de vapeur** :

Nom des composants	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<b>SureSelect Hyb 3</b> eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
<b>SureSelect RNase Block</b>						

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
glycerol	0.000075	0.00001	-	0.0025	0.00033	-
<b>Amplification Master Mix</b>						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
trométamol	<0.00075006	<0.0001	-	-	-	-

**Taux d'évaporation** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**Densité relative** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**Densité de vapeur** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**Propriétés explosives** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

**Propriétés comburantes** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Non disponible.  
 Amplification Master Mix Non disponible.

### Caractéristiques particulières

**Taille des particules moyenne** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

### 9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** : SureSelect Hyb 3 Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.  
 SureSelect RNase Block Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.  
 Amplification Master Mix Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

**10.2 Stabilité chimique** : SureSelect Hyb 3 Le produit est stable.  
 SureSelect RNase Block Le produit est stable.  
 Amplification Master Mix Le produit est stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : SureSelect Hyb 3 Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.  
 SureSelect RNase Block Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.  
 Amplification Master Mix Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

**10.4 Conditions à éviter** : SureSelect Hyb 3 Aucune donnée spécifique.  
 SureSelect RNase Block Aucune donnée spécifique.  
 Amplification Master Mix Aucune donnée spécifique.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: SureSelect Hyb 3	Peut réagir ou être incompatible avec des matières combustibles.
	SureSelect RNase Block	Peut réagir ou être incompatible avec des matières combustibles.
	Amplification Master Mix	Peut réagir ou être incompatible avec des matières combustibles.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: SureSelect Hyb 3	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	SureSelect RNase Block	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Amplification Master Mix	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Amplification Master Mix Trométamol chlorure de tétraméthylammonium	DL50 Voie cutanée	Rat	>5000 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Lapin - Mâle, Femelle	200 à 500 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	50 mg/kg	-

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Amplification Master Mix Amplification Master Mix chlorure de tétraméthylammonium	1279.5 50	7677.0 300	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Amplification Master Mix Trométamol	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	25 %	-
	Peau - Irritant puissant	Lapin	-	500 mg	-

#### Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

#### Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

#### Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

#### Téragénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<b>Amplification Master Mix</b> chlorure de tétraméthylammonium	Catégorie 1	orale	système nerveux central (SNC)

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

### Danger par aspiration

Non disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : SureSelect Hyb 3 Non disponible.  
 SureSelect RNase Block Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.  
 Amplification Master Mix Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
 SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Amplification Master Mix Risque présumé d'effets graves pour les organes cibles à la suite d'une seule exposition par inhalation.

**Ingestion** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
 SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Amplification Master Mix Nocif en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes cibles à la suite d'une seule exposition par ingestion.

**Contact avec la peau** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
 SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Amplification Master Mix Risque présumé d'effets graves pour les organes cibles à la suite d'une seule exposition par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
 SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Amplification Master Mix Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation** : SureSelect Hyb 3 Aucune donnée spécifique.  
 SureSelect RNase Block Aucune donnée spécifique.  
 Amplification Master Mix Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : SureSelect Hyb 3 Aucune donnée spécifique.  
 SureSelect RNase Block Aucune donnée spécifique.  
 Amplification Master Mix Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : SureSelect Hyb 3 Aucune donnée spécifique.  
 SureSelect RNase Block Aucune donnée spécifique.  
 Amplification Master Mix Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
 irritation  
 rougeur

**Contact avec les yeux** : SureSelect Hyb 3 Aucune donnée spécifique.  
 SureSelect RNase Block Aucune donnée spécifique.  
 Amplification Master Mix Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
 douleur ou irritation  
 larmoiement  
 rougeur

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Exposition de courte durée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.



**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Exposition prolongée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

**Généralités** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
Amplification Master Mix Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
Amplification Master Mix Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
Amplification Master Mix Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la reproduction** : SureSelect Hyb 3 Aucun effet important ou danger critique connu.  
SureSelect RNase Block Aucun effet important ou danger critique connu.  
Amplification Master Mix Aucun effet important ou danger critique connu.

**11.2 Informations sur les autres dangers****11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non disponible.

**11.2.2 Autres informations**

SureSelect RNase Block Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peut causer une sensibilisation de la peau.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
<b>Amplification Master Mix</b> Trométamol	Aiguë CE50 >980 mg/l Eau douce Aiguë NOEC 520 mg/l Eau douce Aiguë CL50 462 mg/l Eau douce	Daphnie Daphnie Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	48 heures 48 heures 96 heures
chlorure de tétraméthylammonium			

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
<b>Amplification Master Mix</b> Trométamol	OECD 301F Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique	97.1 % - Facilement - 28 jours	30 mg/l	-

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>Amplification Master Mix</b> Trométamol chlorure de tétraméthylammonium	- -	- -	Facilement Facilement

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
<b>Amplification Master Mix</b> Trométamol chlorure de tétraméthylammonium	-2.31 <-1.6	- -	Faible Faible

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

**Emballage**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

### Informations complémentaires

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

##### Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

##### Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

#### Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Produit / Nom des composants	Identifiants	Désignation [Utilisation]
Amplification Master Mix Amplification Master Mix	-	3

**Étiquette** : SureSelect Hyb 3 Non applicable.  
 SureSelect RNase Block Non applicable.  
 Amplification Master Mix Non applicable.

### Autres Réglementations UE

#### Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

#### Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

#### les polluants organiques persistants

Non inscrit.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

### Réglementations nationales

**Surveillance médicale renforcée** : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** :

- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- DMEL = dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- N/A = Non disponible
- PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
- PNEC = concentration prédite sans effet
- RRN = Numéro d'enregistrement REACH
- vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
<b>Amplification Master Mix</b> Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 2, H371 Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

### Texte intégral des mentions H abrégées

<b>Amplification Master Mix</b> H300 H302 H311 H315 H319 H370 H371 H411  H412	Mortel en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### [Texte intégral des classifications \[CLP/SGH\]](#)

<b>Amplification Master Mix</b>	
Acute Tox. 2	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 2
Acute Tox. 3	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 3
Acute Tox. 4	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3
Eye Irrit. 2	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
STOT SE 1	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 1
STOT SE 2	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 2

**Date d'édition/ Date de révision** : 31/05/2024

**Date de la précédente édition** : Aucune validation antérieure

**Version** : 1

#### [Avis au lecteur](#)

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.